

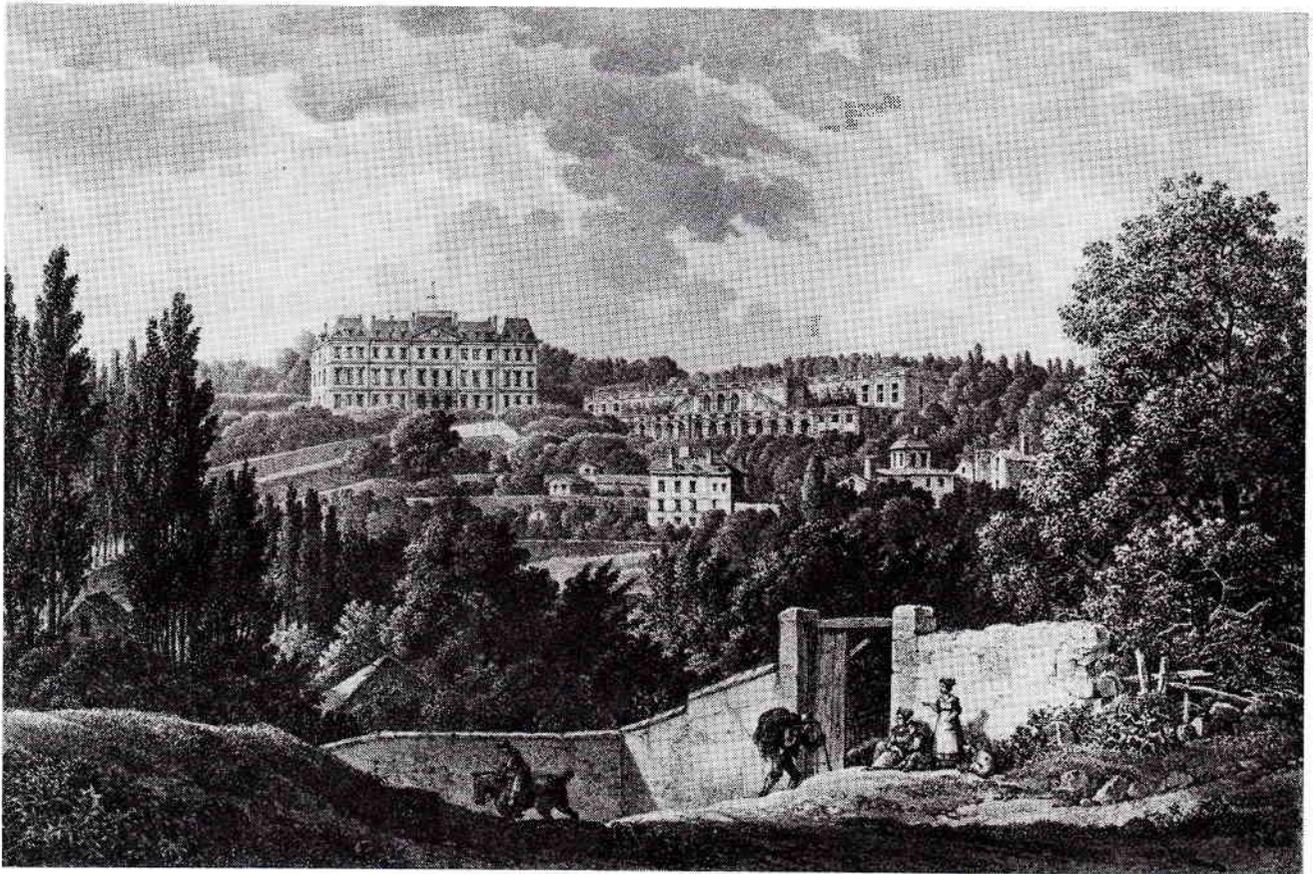
Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Siège social : Mairie de Meudon

Bulletin N° 69

12 Francs

1989 - N° 2



Le Château neuf, l'Orangerie et leurs abords au début du XIX^e siècle : dessin de Bacler d'Albe montrant, au centre, une maison dont l'architecture a inspiré celle de l'actuel pavillon de garde du domaine (lithographie de Villain, Arch. Musée d'Art et d'Histoire de Meudon).

Villas - Appartements - Terrains - Locations

RABELAIS IMMOBILIER

Madame PRETTE

Place Rabelais MEUDON

Tél. 46.26.65.25

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE ? RÉALISEZ-LES TRÈS
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU

Crédit Mutuel de Meudon

22, rue de la République - Tél. 46.26.39.13

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Salles de Bains - Chauffe-bains, Chauffe-eau à gaz et électriques

Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Établissements

L. WACQUANT

Tél. : 45.34.12.01

25, rue Marcel-Allégot, Bellevue - 92190 MEUDON



GARAGE RABELAIS

CITROËN MEUDON

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 46.26.45.50

CONSTRUCTION D'UN PAVILLON DE GARDE AU PARTERRE DE L'ORANGERIE

L'extrémité de la grande terrasse a longtemps été pour les visiteurs une frontière infranchissable, clôture permanente au-delà de laquelle la vue seule pouvait flâner sur l'horizon ou sur le premier plan du parterre en friche de l'Orangerie.

La plupart des promeneurs ignoraient d'ailleurs jusqu'à l'existence même de cette Orangerie ouverte seulement aux trop rares occasions des concerts organisés l'été par la Société des Amis de Meudon.

En 1980, les premiers travaux de restauration furent entrepris sur le parterre de cette Orangerie, Meudon avait en effet été retenu avec Vincennes et Port Royal des Champs comme sites d'Ile-de-France devant bénéficier d'une attention particulière à l'occasion de « l'année du patrimoine ».

Ce choix avait été favorisé par l'existence d'une étude sur la restauration de l'ensemble de la grande perspective commandée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France et livrée en 1979 (1).

Pour ceux qui se sont souvent étonnés que la restauration du Domaine de Meudon commence par les jardins, précisons qu'en 1980 la plupart des crédits provenaient de l'Agence des Espaces Verts qui a précisément vocation,

comme son nom l'indique, à financer des espaces plantés.

L'étude de 1979 avait révélé une difficulté matérielle importante : il était impossible de surveiller les jardins bas depuis la grande terrasse. La dénivellation est de l'ordre de 15 m à la verticale de l'extrémité Sud de la terrasse et les postes de garde sont situés à 400 m de là vers le Nord à la grille d'entrée. Depuis des années, l'Orangerie était l'objet d'actes de vandalisme que rien ne pouvait éviter.

Un autre problème ne trouvait pas de solution : les parterres bas étaient entretenus par les jardiniers de l'Observatoire dont le matériel est remis dans les anciens communs de la Place Janssen. De ce point jusqu'à l'Orangerie, il faut à un véhicule parcourir environ 1,500 km à 2 km par la ville ou la terrasse haute pour être à pied d'œuvre.

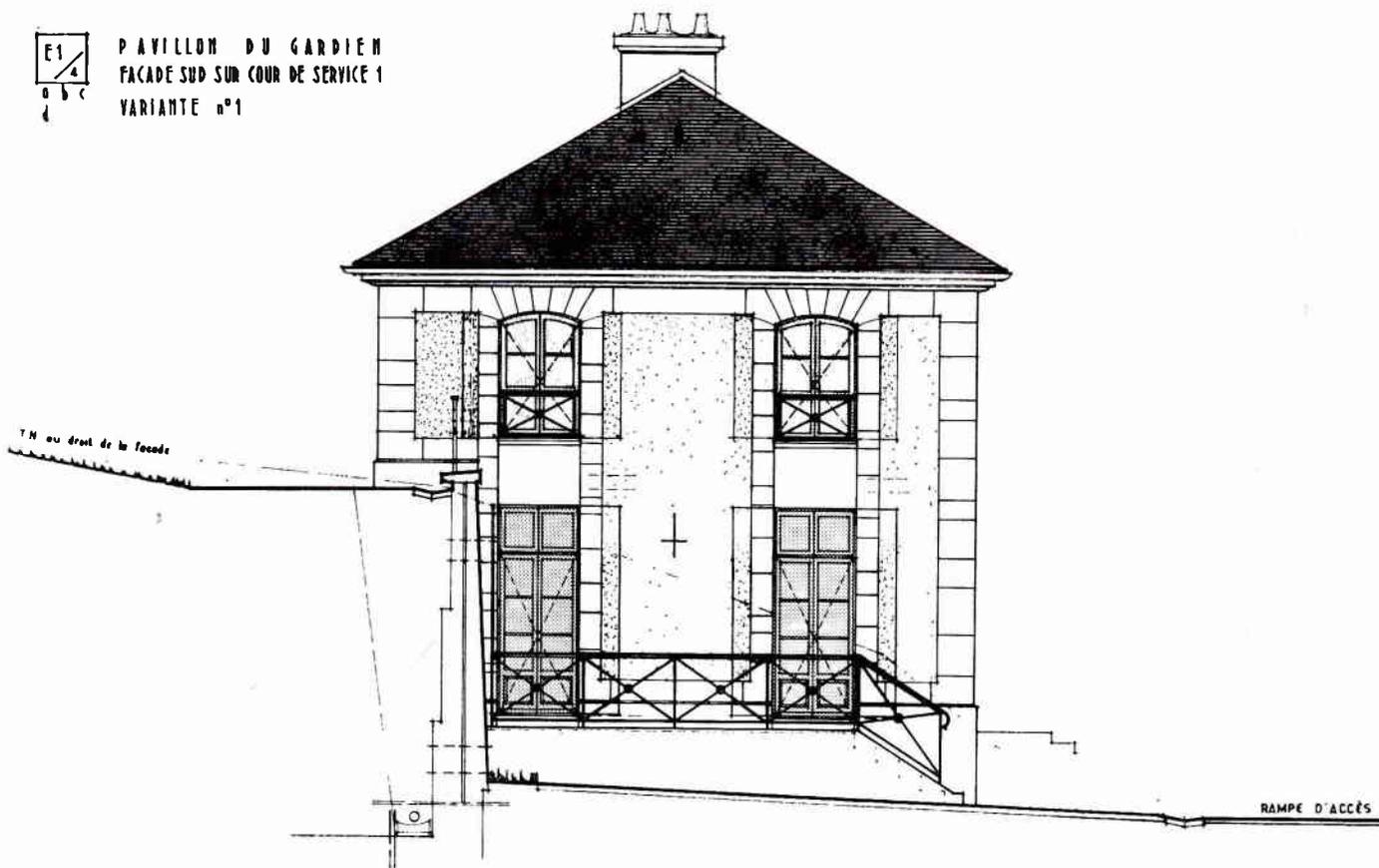
Etait donc posé le double problème du gardiennage et de l'atelier de jardinage pour les jardins bas.

Dès 1980, nous fîmes pendant les travaux du parterre l'amère expérience d'acte de vandalisme nocturne d'une violence inouïe ! une grue renversée, un tracteur à chenilles retourné dans une fouille et son moteur détruit, outillage volé, baraquement de chantier pillé, etc.

A l'évidence, on ne pouvait se passer d'un gardien.



PAVILLON DU GARDIEN
FACADE SUD SUR COUR DE SERVICE 1
VARIANTE n°1

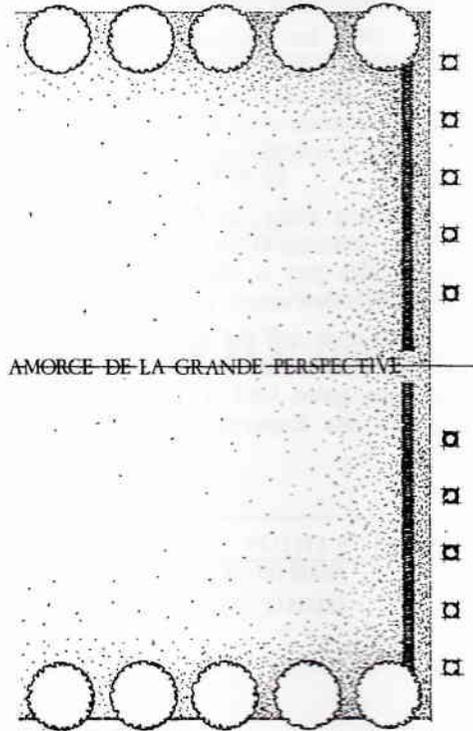
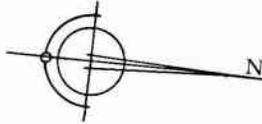


MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DOMAINE DE CHALAIS MEUDON
RESTAURATION DE LA GRANDE PERSPECTIVE
VILLE DE MEUDON HAUTS DE SEINE

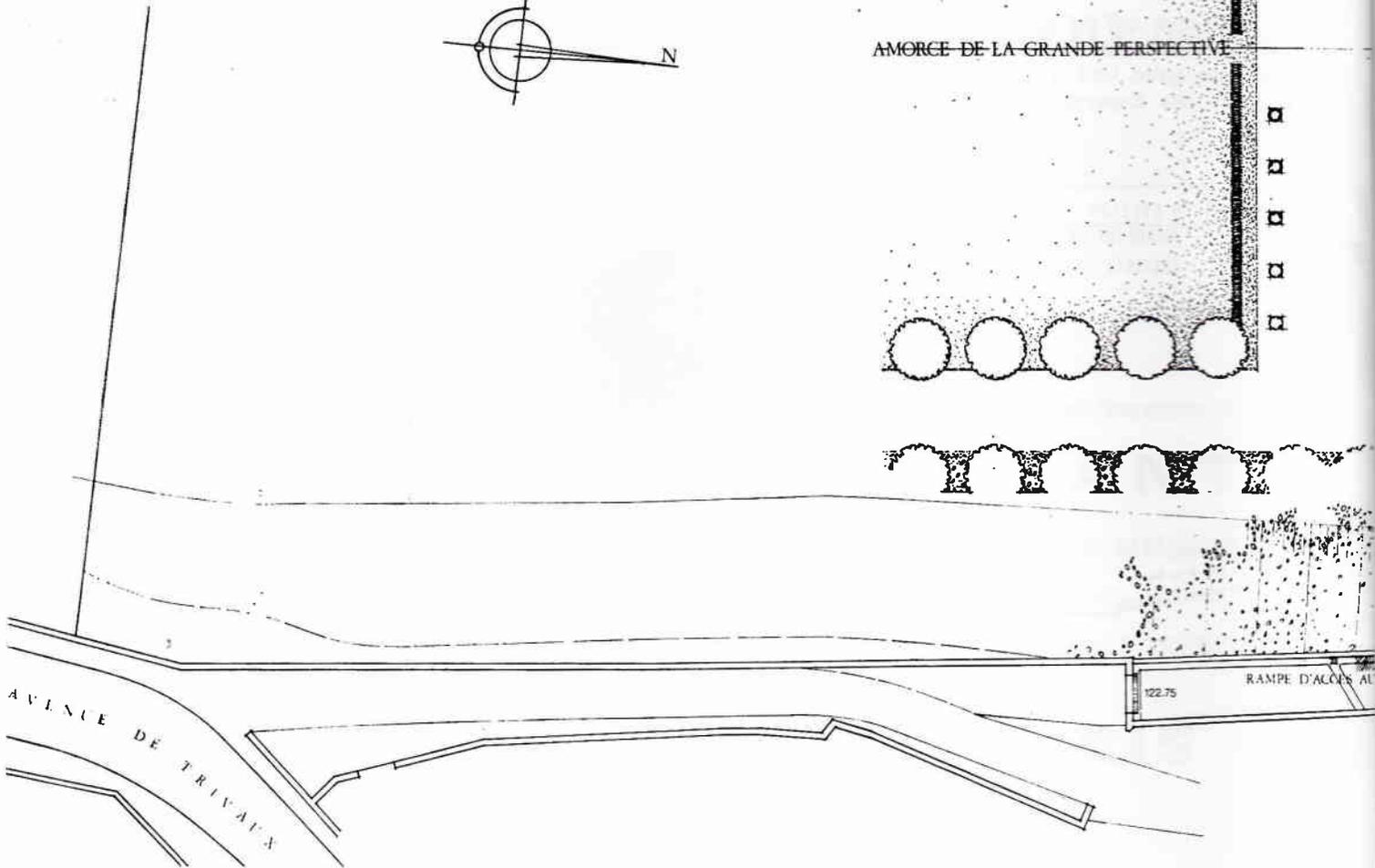
PAVILLON DU GARDIEN PLAN DE MASSE



A L'ECHELLE DE 0.005 PM
Dressé à MEUDON par
IVAN GURY Architecte en chef des
bâtiments à l'Institut de
Paris et à l'Institut de
Michel JANTZEN Architecte en chef
des monuments historiques
LE 10 DÉCEMBRE 1962
62-JANVIER 1963



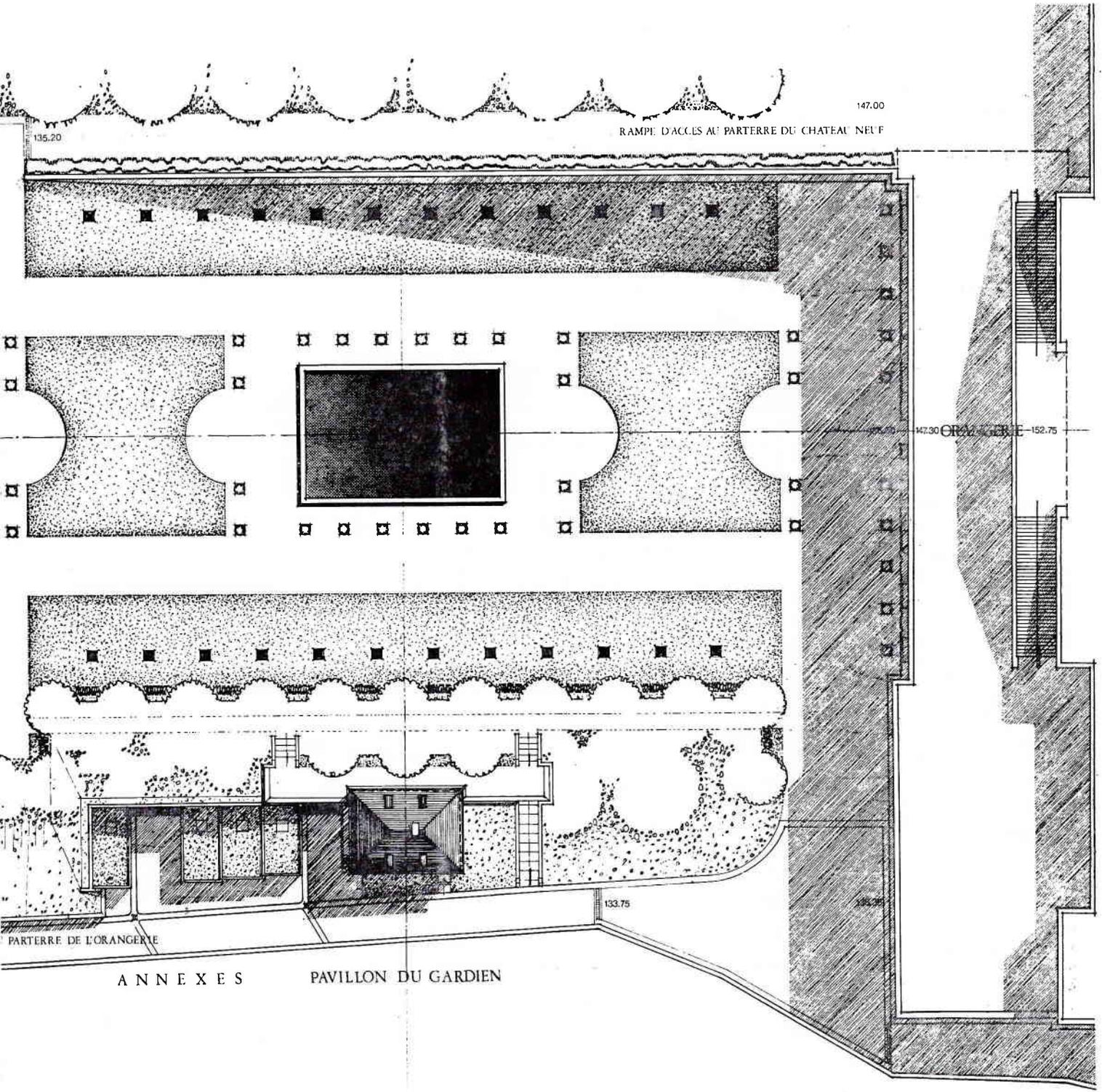
AMORCE DE LA GRANDE PERSPECTIVE



AVENUE DE TRIVAUX

122.75

RAMPE D'ACCÈS AU



135.20

147.00

RAMPE D'ACCES AU PARTERRE DU CHATEAU NEUF

147.30 GRANDE 152.75

133.75

133.20

PARTERRE DE L'ORANGERIE

ANNEXES

PAVILLON DU GARDIEN

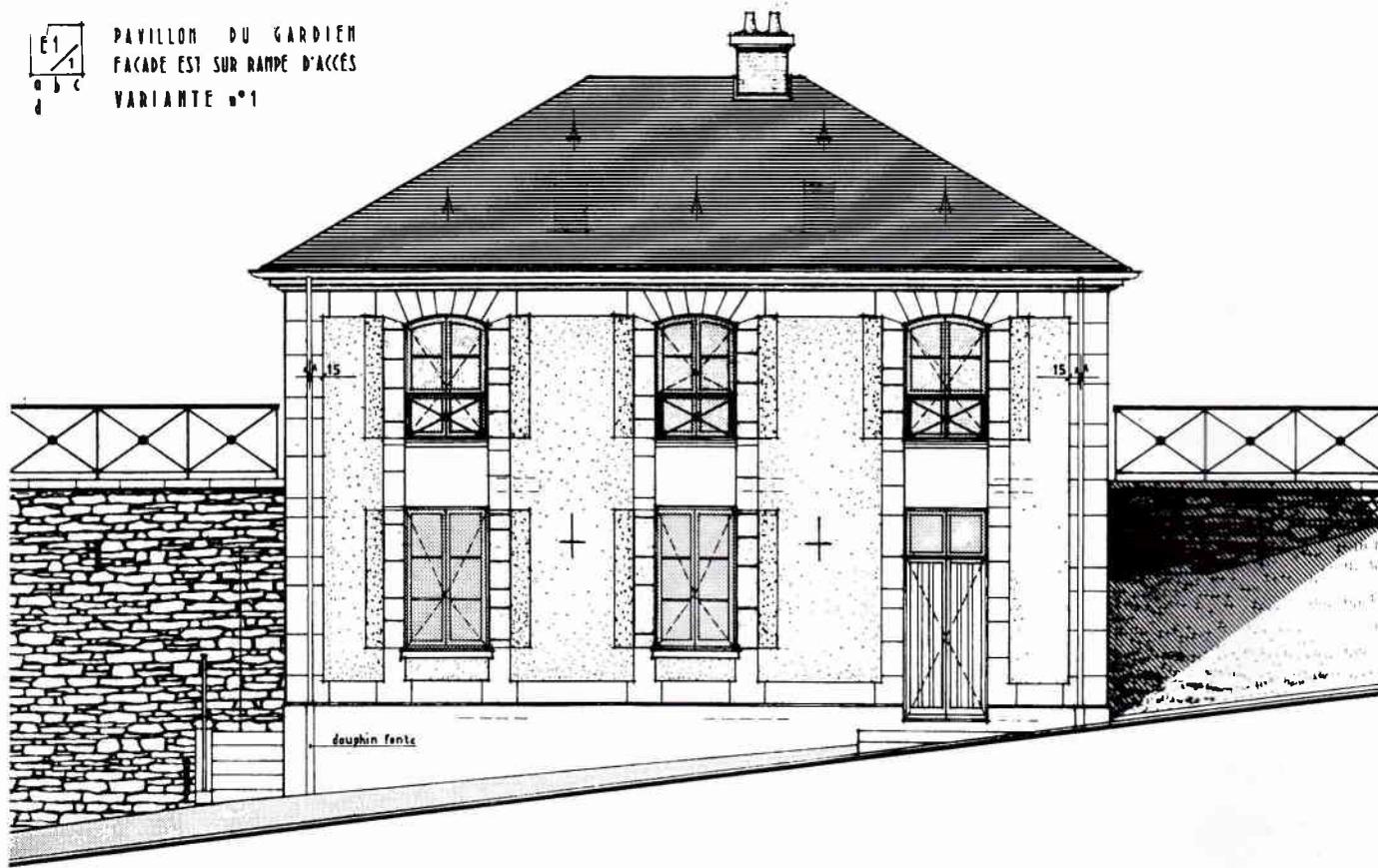
Une autre raison d'ordre administratif devenait une contrainte supplémentaire : les deux Orangeries et leurs parterres ayant été affectés au Ministère de la Culture, il y avait obligation de séparer les fonctions.

Lorsque furent achevés les travaux de restauration du parterre de l'Orangerie, fut envisagée la signature d'une Convention entre la Ville de Meudon et l'Etat, la Ville assurant l'entretien courant des parties restaurées par les soins de l'Etat et destinées à être ouvertes au public.

Une réunion eut lieu sur le site sous l'autorité de M. Gilbert Gauer, alors Maire de Meudon. Il posa avant tout engagement de la part de la Municipalité, le préalable

locaux de service. Mais également de réaliser un pavillon à deux niveaux avec bureaux en partie basse au niveau du chemin, et logement au premier étage au niveau du parterre. Enfin, cet emplacement était situé suffisamment à l'écart de l'axe principal de la perspective pour ne pas en altérer la vue.

L'étude s'orienta rapidement vers une architecture traditionnelle. Il eut été incongru d'envisager pour un programme aussi modeste une création contemporaine qui aurait nécessairement fixé l'attention. Or le pavillon de garde n'est pas un élément majeur de la composition, même visible il se doit de rester discret.



de la construction ou de l'aménagement d'un logement de gardien et d'un atelier de jardinage au niveau de l'Orangerie ! Toutes les solutions furent envisagées, y compris celles qui auraient consisté à aménager pour cet usage le bastion Est de l'Orangerie.

En conclusion, on chargea les Architectes d'étudier l'implantation d'un pavillon dans la partie Est du parterre (2).

Cette situation présentait plusieurs avantages : une allée d'accès existante depuis l'avenue de Trivaux, un point d'observation idéal pour surveiller la clôture Est du domaine, point de pénétration favori des visiteurs indésirables, une vue complète sur le parterre et sur l'Orangerie, un talus important qui permettrait d'inclure en semi-enterrés les

Un autre aspect non négligeable est la vue plongeante : il est rare qu'une maison soit faite pour être vue de dessus, c'est cependant la contrainte qui nous était imposée par la topographie.

Partant de cette considération, les premières esquisses comportaient un bâtiment d'un niveau, couvert d'un toit à la Mansard, qui constituait le premier étage. Il nous paraissait qu'un volume d'ardoises s'incorporerait mieux aux frondaisons des arbres prévus alentour. Ce projet était inspiré du petit pavillon situé rue des Capucins à l'angle de la montée vers le bois. Toute la partie basse était en maçonnerie, seul le toit dépassait du niveau du parterre.

L'Inspection Générale des Bâtiments Civils et Palais

Nationaux tout comme l'Inspection Générale des Monuments Historiques fut d'un avis différent (3).

Faisant référence à une gravure ancienne qui montre dans ce secteur une construction à toit plat, on nous demanda de reprendre l'étude dans ce sens. Pour rester dans l'esprit local, le second projet fut inspiré de l'extrémité Nord du commun de la Place Janssen, un relevé fut effectué de cet élément si caractéristique de l'architecture rurale d'Ile-de-France.

Le programme qui nous était imposé nous conduisit à adapter le modèle : le bâtiment créé est plus compact, moins allongé, plus ouvert.

Pour l'aspect, il fut très difficile d'échapper à une certaine sécheresse. Les modes de construction contemporains ne sont pas ceux du XVIII^e siècle et il n'est pas aisé de copier la forme d'un bâtiment ancien sans lui emprunter aussi sa technique.

Malheureusement le budget imparti à l'opération ne permettait pas d'envisager la pierre et si la couleur de l'enduit est assez satisfaisante, les murs sont en parpaing et les planchers en béton selon la formule la plus répandue de nos jours (4).

Par contre, la charpente est en bois et la couverture en ardoise selon la tradition. Comme une couverture traditionnelle ne se conçoit pas sans une souche de cheminée, nous avons réuni toutes les ventilations en un même point et bien que la maison possède un chauffage électrique, nous avons construit une cheminée à bois dans la grande salle

pour le plaisir des occupants et pour voir sortir la fumée en hiver.

Un jeu de terrasse et de soutènement a été créé pour favoriser l'intégration au site.

Ces dispositions ont conduit à créer deux petites cours autour desquelles s'organisent : un transformateur, un garage, un atelier de jardinage abri de matériel. Ces locaux sont semi-enterrés, couverts de terrasses plantées pour être invisibles du dessus.

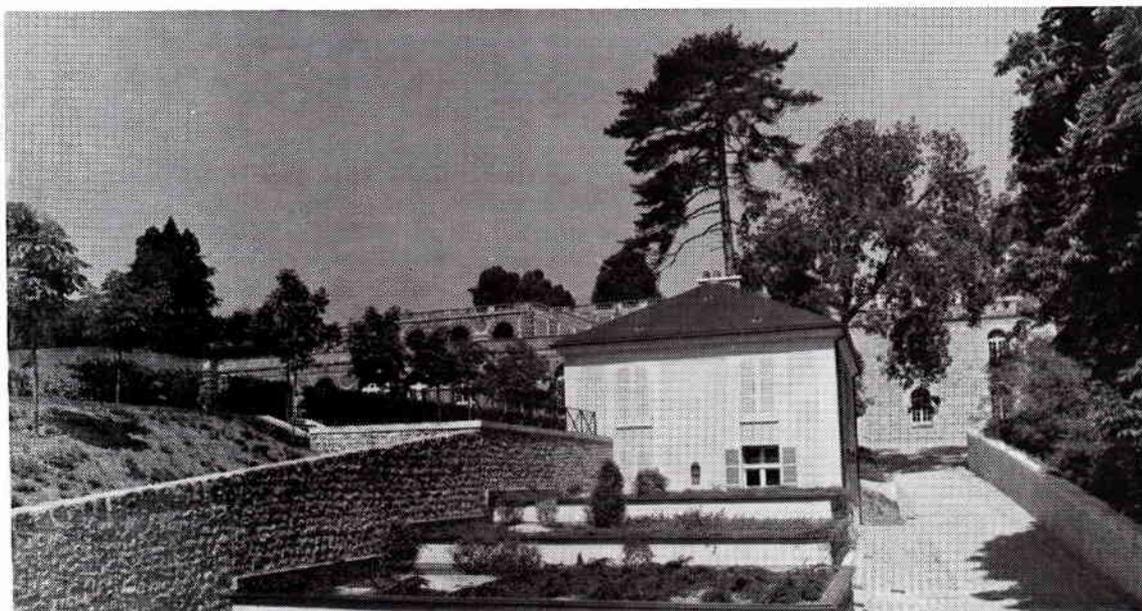
Le pavillon abrite :

- au rez-de-chaussée : un vestiaire pour les jardiniers, un bureau, l'entrée de l'appartement du niveau supérieur,
- au premier étage : un appartement de trois pièces principales dont la salle de séjour ouvre de plain-pied sur le parterre de l'Orangerie.

Les abords ont été traités avec pavages, bornes, caniveaux. L'allée d'accès a été aménagée jusqu'à l'avenue de Trivaux, une grille en ferme l'entrée. L'ambiance recherchée a été celle des cours de service des grands domaines d'Ile-de-France. Impression fugitive et combien difficile à imiter. La copie des formes anciennes ne suffit pas à en capter le charme. Il faut laisser le temps achever le travail.

Du côté du parterre, le pavillon est inséré dans une plantation d'arbres d'alignement. Leur ramure taillée « en rideau » sera la symétrie végétale du mur de la rampe qui borde le parterre vers l'Ouest.

Tout en rétablissant l'équilibre plastique de la composition, ces arbres contribueront à intégrer la maison dans l'ensemble du paysage.



Le Pavillon de garde dans son état actuel ; vue prise dans la montée de la rampe d'accès au parterre de l'Orangerie (Cl.-Loïc Ader).

La construction du pavillon de service a comporté plusieurs tranches :

- terrassement et soutènement ;
- construction de la maison et des ateliers ;
- aménagement des cours et de la voie d'accès à l'Orangerie ;
- plantation.

Tous ces travaux ont demandé du temps et ne sont pas très visibles. Ils ont cependant permis d'ouvrir les parterres bas au public, ce qui ne s'était pas produit de façon permanente depuis bientôt cinquante ans.

Les appels d'offre auprès des entreprises ont été lancés pour les tranches futures, ils concernent :

1. L'étanchéité de la grande Orangerie et de la grotte : travail important puisqu'il nécessite la dépose de tout le revêtement extérieur et la modification des pentes de façon à augmenter la hauteur du garde-corps qui surplombe l'Orangerie.

En effet, bien que dans un monument historique les règlements de sécurité ne s'appliquent pas avec la rigueur habituelle, l'administration a estimé qu'étant donné la hauteur de l'Orangerie, il serait imprudent d'ouvrir la terrasse intermédiaire au public dans l'état actuel.

2. Les premiers aménagements de la promenade à l'Est : il s'agit des terrains appartenant à l'Etat et bordant la grande terrasse du côté de la Ville.

Les premiers travaux consisteraient à défricher, niveler, établir la voirie et la répartition des espaces plantés.

Les travaux de la promenade à l'Est devraient commencer avant l'été 1989 et ceux de l'étanchéité de l'Orangerie à la rentrée.

Michel JANTZEN,

Architecte en Chef des Monuments Historiques,
Inspecteur Général des Monuments Historiques.

(1) Cette étude portait sur l'ensemble des terrains susceptibles d'être réaménagés pour restituer l'ensemble de la grande perspective. Elle avait été confiée à Michel Jantzen, Architecte en Chef des Monuments Historiques, signataire de cet article. Un exemplaire en a été déposé au Musée de Meudon.

C'est d'après cette étude que sont programmés les travaux réalisés sur le Domaine depuis 1980.

(2) Yvan Gury, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, auteur des projets, avait succédé comme Architecte, Conservateur du Domaine à André Remondet. Michel Jantzen, qui a réalisé l'étude générale sur le Domaine, a travaillé avec Yvan Gury de façon permanente. Depuis le récent décès de M. Gury, Michel Jantzen assure l'intérim.

En effet, le Domaine de Meudon est un palais national (ancien Domaine de la couronne) ; à ce titre, il ne peut être attribué qu'à un Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, et ceci bien qu'étant classé parmi les Monuments Historiques. L'administration des Palais Nationaux étant antérieure à celle des Monuments Historiques.

(3) L'Inspecteur Général en fonction était alors M. Dumont, Architecte en Chef du Domaine de Versailles et Inspecteur Général des Bâtiments Civils et Palais Nationaux. Sur cette affaire, furent également consultés MM. Froidevaux et Boiret, Inspecteurs Généraux des Monuments Historiques. C'est M. Dumont qui présenta la gravure qui orienta les nouvelles esquisses.

(4) Le budget global de l'opération (fiche financière du 24-10-1986) était de 3 000 000 de francs T.T.C. incluant l'ensemble des travaux de bâtiment, voirie, espace vert.



DERRIERE UN MUR DE LA RUE DE LA REPUBLIQUE OU L'ECOLE SAINT-EDMOND

Pendant plusieurs mois, l'attention des Meudonnais a été attirée par la reconstruction du mur du 18, rue de la République (voir nos bulletins n° 66 et 67). Pour répondre à la curiosité de nos membres qui se demandaient ce qui se cachait derrière ce mur, nous publions quelques lignes sur l'histoire de ce collège et son activité actuelle. Nous remercions M. Boussion, directeur du groupe scolaire, de nous avoir fourni la documentation nécessaire.

En 1703, l'ancienne favorite du duc de Savoie, la comtesse de Verrue, acheta à la marquise de Louvois une maison assez vaste, avec grandes dépendances « sise à l'entrée de Meudon ». Cette entrée était à la Croix de la Prévôté (approximativement actuelle place Rabelais). Une grande porte cochère donnait « sur la route qui longeait les jardins dans la direction du bourg de Meudon » (actuelle rue de la République). Mme de Verrue s'y plut tout de suite et vint y passer la belle saison. Elle devait ainsi alterner ses séjours parisiens et meudonnais jusqu'en 1734, peu avant sa mort.

Ces trente années lui avaient permis d'agrandir son domaine et de constituer un grand parc par acquisitions

successives, en particulier l'achat, en 1719, à un sieur Caillot, d'une seconde maison, plus grande, contiguë à la première, avec son jardin et dépendances qui, selon le Docteur Chazaraïn, serait celle qui a été conservée et pourvue d'adjonctions successives (elle abrite actuellement les locaux administratifs du collège). Cette maison était en bordure de rue. En 1729, le déplacement de l'abreuvoir communal sur le haut du potager de la comtesse, en contrebas du chemin, permit d'obtenir un nouvel alignement et, avec celui-ci, la création d'une voie plus droite, plus large et mieux empierrée.

Mme de Verrue, qui possédait à Paris de somptueuses collections de livres et tableaux, dota également richement sa maison de Meudon. Cette épicurienne y recevait une société choisie d'amateurs d'arts et de lettres. Elle gagna à la vie élégante et facile qu'elle avait menée le surnom de « Dame de Volupté » (1).

(1) Voir Bulletin des Amis de Meudon, n° 41, janvier-mars 1946, p. 747 à 764.

La propriété resta longtemps dans sa famille. Peu avant la Révolution, elle appartenait au président d'Arconville qui possédait encore en parc et vignes la majeure partie des terrains compris entre les actuelles rues de la République, Terre-Neuve et avenue Jacqueminot ; l'ancien « grand chemin pavé montant au château » fut ainsi nommé après la mort de ce général, propriétaire, en partie, de l'ancien domaine de la comtesse.

En 1867, ces bâtiments sont affectés à une destination éducative, un orphelinat s'y installe. Il accueillera essentiellement les enfants victimes de la guerre de 1870 et surtout de 1914. Ces jeunes orphelins allaient suivre les cours jusqu'au certificat d'études (14 ans) à l'École libre Sainte-Jeanne-d'Arc près de l'église Saint-Martin. Cet orphelinat est pris en charge par les Sœurs Dominicaines de la Présentation de Tours au début du siècle. Une chapelle est alors construite en bordure de la rue de la République (autrefois la Grande Rue). Un internat de filles et un ouvroir de couture sont installés : ils comptent une centaine de filles pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'École dite alors Saint-Joseph se développe en créant des classes jusqu'à la troisième, en ouvrant l'externat et en acceptant la mixité à partir de 1970.

En 1977 et 1978, sous l'impulsion des responsables de l'enseignement catholique, trois écoles meudonnaises (Saint-Edmond, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Saint-Joseph de Meudon Centre) fusionnent pour donner naissance au groupe scolaire Saint-Edmond placé sous la direction de M. Bousion. Les bâtiments de l'ancien collège Saint-Edmond (rue Jean-Brunet) sont vendus et de nouveaux locaux sont construits dans le parc de l'ancienne école Saint-Joseph en bordure de la rue du Général-Gouraud.

Aujourd'hui, le groupe scolaire Saint-Edmond compte 1 000 élèves, encadrés par une cinquantaine d'enseignants

et répartis dans 37 classes de la maternelle jusqu'à la troisième. Si la majorité des élèves sont des Meudonnais, un fort pourcentage vient des communes voisines (Vélizy, Clamart, Issy-les-Moulineaux) et on compte plus de 50 élèves du secondaire d'origine étrangère dont une trentaine de Cambodgiens. Ces derniers suivent des cours spécifiques d'apprentissage du français et même de leur propre langue et s'intègrent peu à peu dans les classes normales où ils réussissent en général de façon remarquable.

Le caractère spécifique de ce groupe scolaire privé catholique apparaît nettement dans sa charte éducative dont les principales dispositions sont les suivantes :

1. développer le meilleur de chaque enfant et lui donner ainsi toutes ses chances ;
2. maintenir un haut niveau d'instruction, de discipline et de rigueur ;
3. donner une éducation conforme aux valeurs évangéliques, qui, en respectant les consciences, cherche à faire jaillir chez les enfants l'amour des autres ;

ce qui suppose :

- reconnaître chaque enfant tel qu'il est ;
- porter un regard sur lui ;
- développer la qualité des relations entre tous ;

en vue de favoriser :

1. le respect, la tolérance, l'amitié ;
2. la générosité, la loyauté, le courage ;
3. la solidarité, l'esprit d'équipe, l'esprit de sacrifice ;
4. le goût de l'effort, du travail bien fait, de la réussite.

Gérard ADER.



NOUVELLES BREVES

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU : DES CHANGEMENTS EN PERSPECTIVE

La séance du Conseil du 23 mars dernier a été marquée, en son début, par les déclarations de M. Moraine, Président, et de M. Wennagel, Vice-Président délégué, faisant part de leur décision de démissionner de leurs fonctions respectives. Il faut dire, à ce propos, que tous deux avaient clairement exprimé, dans le courant de 1988, leur désir d'être remplacés dans l'exercice de leur lourde tâche mais qu'ils avaient bien voulu, à leur corps défendant, continuer à l'assumer pen-

dant quelques mois pour ne pas mettre le Conseil en difficulté.

Nous pensons être l'interprète de tous les Administrateurs et, au-delà, de tous les Sociétaires du Comité en leur exprimant notre vive reconnaissance pour tout le travail qu'ils ont accompli, ensemble, dans une parfaite entente jusques et y compris pendant la prolongation que leur ont imposée des circonstances indépendantes de leur volonté.

Des postes étant devenus vacants, le Conseil a par ailleurs coopté MM. Cossé (Benoît), Gascouin, Grange,

Martre, Soreau et Sourisseau qui, de plus ou moins longue date, avaient fait acte de candidature.

Un nouveau Président et un nouveau Bureau devront être élus au cours de la prochaine séance du Conseil dont la date est fixée au 19 juin 1989.

DU PETIT BELLEVUE A L'INVENTAIRE DES « ZONES SENSIBLES » DE NOTRE COMMUNE...

Les visites du Petit-Bellevue annoncées dans le précédent bulletin ont eu un vif succès avec la présence d'une vingtaine de personnes pour chaque groupe.

Pour ceux qui n'ont pu être admis à ces premières visites, M. Soreau a prévu la date du 16 septembre prochain pour une nouvelle visite. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en téléphonant au 45 34 91 63 dans la semaine précédant cette date.

Dans sa séance du 23 mars, malgré certaines objections relatives notamment à la vétusté des bâtiments ruraux situés entre le Petit-Bellevue et la rue des Capucins et au projet d'élargissement de la route des Gardes, le Président prenant en compte le souhait de la majorité des membres du Conseil d'agir en faveur d'une protection de cet ensemble a demandé à M. Jantzen d'établir le projet d'un dossier permettant à notre Comité d'intervenir dans ce sens auprès des autorités administratives compétentes.

Sur intervention de Mme Herledan qui s'est faite l'ardente avocate de l'intérêt qu'il y aurait à dresser un inventaire de tout ce qui, dans notre ville, mériterait d'être sauvegardé, le principe de cet inventaire a été retenu sans toutefois que ni ses objectifs, ni les modalités de sa mise en œuvre aient pu être immédiatement définis avec précision : gageons que ce projet sera, dans les mois à venir, l'objet d'une réflexion approfondie et retiendra toute l'attention du Conseil dès lors que sa réalisation permettrait à notre Comité d'intervenir en temps utile pour que dans tout projet d'urbanisme touchant une « zone sensible » la sauvegarde de celle-ci soit prise en considération, dans toute la mesure du possible et dans les limites compatibles avec les impératifs majeurs de l'aménagement en cause.

Z.A.C. TRIVAUX-REPUBLIQUE

Dans sa dernière séance, le Conseil a pris acte de la lettre qui lui a été adressée par le Président des copropriétaires du 62, avenue de la République et l'informant des actions administratives et judiciaires par lui entreprises pour faire surseoir à l'exécution de la construction. Le Conseil, compte tenu de la complexité d'un dossier dont il n'a pas tous les éléments, a jugé opportun de ne pas aller au-delà des actions qu'il a déjà entreprises, savoir : la demande, lors de l'enquête d'utilité publique, de bâtiments

de 5 niveaux (R + 4) et, plus récemment, l'envoi d'une lettre au Préfet des Hauts-de-Seine dont l'objet était, d'une part, la demande d'employer pour les toitures des tuiles à emboîtement de petite dimension et prépatinées, d'autre part, d'associer les Administrateurs de notre Comité au choix des enduits des façades ainsi qu'à celui des essences et des aménagements de surfaces plantées. Bien que cette lettre soit actuellement sans réponse, nous avons de bonnes raisons de penser que l'Architecte des Bâtiments donnera satisfaction au cours de l'exécution des travaux aux souhaits ainsi formulés et qui répondent à un souci d'harmonisation de ce nouvel ensemble avec les jardins de la « Villa Molière » qu'il jouxte.

VISITES DES CARRIERES : UNE PREPARATION A L'ETUDE DES PROJETS LIES A LA Z.A.C. ARNAUDET

Suite aux contacts pris par le Président Moraire et M. Ader avec des responsables de l'association « Colline de Rodin », deux visites des carrières ont été organisées pour des groupes de quinze personnes les 22 avril et 3 juin. Elles devraient permettre aux membres de notre Conseil qui ne les connaissaient pas d'être en mesure, lors de concertations ultérieures sur des projets d'aménagement des carrières en rapport avec celui de la Z.A.C. Arnaudet, de donner des avis étayés par des observations concrètes et personnelles.

BREVES... ET BONNES NOUVELLES

- A ceux de nos lecteurs qu'inquiéterait la disparition du portail néogothique de la propriété Thomas, nous sommes en mesure de dire que celui-ci a été déposé pour toute la durée des travaux mais sera remis en place après restauration, lors de leur achèvement.

- A ceux de nos lecteurs que désolait le délabrement du portail du collège Saint-Georges à l'angle des rues Obeuf et de Porte-Riche, puis la dépose des vantaux et du linteau en fer forgé devenu menaçant pour ceux qui devaient franchir le seuil du collège, nous sommes en mesure d'annoncer que la réfection est presque achevée et que l'on peut à nouveau lire en passant l'évocatrice inscription : « Le potager du Dauphin » dont les habitants du quartier ont été frustrés pendant de longs mois.

Souignons que notre Comité a participé à cette restauration sur le plan technique par les avis et directives de l'un de ses Administrateurs, M. M. Jantzen, et sur le plan financier par une participation de 3 000 F, modeste eu égard à l'importance du coût des travaux.

- Les travaux, maintenant, avancent rapidement au Musée d'Art et d'Histoire. Après une longue attente, préparons-nous à l'immense joie de découvrir, à l'automne, le décor authentique dans lequel vécut Armande Béjart.

Paulette GAYRAL.

COMITE DE SAUVEGARDE DES SITES DE MEUDON

Association agréée par la Préfecture des Hauts-de-Seine
au titre de la loi sur la Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme

Siège social : Mairie de Meudon

*
**

Cotisation annuelle comportant le service du Bulletin (3 numéros par an) :

MEMBRE ACTIF 60 F

MEMBRE BIENFAITEUR, à partir de 120 F

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M. :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

adresse pour l'année en cours, au Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, Mairie de Meudon,
6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon :

un chèque bancaire

(ou) un chèque postal (C.C.P. Paris n° 22465-15 V)

d'un montant de : F.

Signature :

Date :

HOTEL ★★ NN

FOREST HILL

100 chambres - Séminaires

Tél. : 46.30.22.55

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
92360 MEUDON LA FORÊT

Les Mousquetaires

Restaurant - Banquets

Buffet géant des Mousquetaires

98 F TTSG - Vin à discrétion *

* Prix en vigueur au 15-4-1988

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 46.26.27.60 et 45.34.21.84

Cabinet

J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

C^{ie} La Providence

VIE — ACCIDENTS

VOL — INCENDIE

28 bis, rue de la République

MEUDON

Tél. 45.34.16.13

TOUJOURS PROPRE - TOUJOURS NET

AU PRESSING D'ARTHELON

Chez Madame LACAS

•
DÉPOSITAIRE BAS ET COLLANTS LE BOURGET

•
22, place Henri-Brousse - Meudon

☎ 45 34 66 36



Cadeaux

Objets utiles

pour la maison ...

l'artisanie

61, rue de la République

MEUDON

Tél. 46.26.71.57

Ouvert le DIMANCHE